

TARIFICATION DES FRAIS de la VAE et de la VAP A compter de l'année 2022/2023

Document présenté à la CFVU du 09 mars 2023

VAE Individuelle

Instruction de la demande et aide au montage du dossier	180 €		
Accompagnement méthodologique (facultatif)	Forfait 1200 € (20 heures)		
Frais d'expertise et d'organisation du jury de VAE	DUT / LICENCE	MASTER/INGENIEUR	DOCTORAT
	1170 €	1243 €	2280 €

Validité de la démarche après recevabilité : 2 années universitaires

VAE spécifiques

VAE Démarche d'Entreprise et VAE Collective en partenariat	Tarif négocié en fonction des besoins de l'entreprise
--	---

Validité de la démarche après recevabilité : 2 années universitaires

Prestation post-jury VAE

Parcours post-jury si VAE partielle	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Calcul au prorata du coût du diplôme en fonction du volume horaire des enseignements restant à acquérir. ✓ 80 €/h tutorat et de suivi individualisé pour la réalisation et le suivi d'un travail spécifique prescrit par le jury
-------------------------------------	---

VAP

Pour les demandes de validation des acquis professionnels (de type « dispense ou aménagement de parcours ») : Les dossiers sont examinés par la commission pédagogique du service commun de Formation Professionnelle Continue et sont soumis à la tarification suivante :

Instruction de la demande et aide au montage du dossier : 290 €

Validité de la demande d'entrée en formation : 2 années universitaires

La certification Qualiopi a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :

- Actions de formation
- Bilan de compétences
- Actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience

Aix-Marseille Université

Service de Formation Professionnelle Continue
Hôtel Maynier d'Oppède – 23 rue Gaston de Saporta – 13100
Aix-en-Provence
<https://www.univ-amu.fr/>

